

MÉMOIRE

PROJET AUTOROUTE 30 (Ste-Catherine et l'Autoroute15)

Par Gilles Pepin

Voici un résumé des principales raisons qui fait que je m'oppose au projets présenté par le promoteur.

1. Coûts exorbitants du projet \pm de 170M\$. Pour ce prix tel que spécifié par le promoteur l'on pourrait avoir une autoroute "Tracé Sud" et la 132 réaménagée. Pour un gouvernement qui passe son temps à lancer la pierre au Fédéral et qui cherche désespérément des sous ! N'est-il pas temps que le député, le ministre et le conseil des ministres, **administrent** !!! pour le bien et le souhait de la majorité (voir pétition de \pm 13,000 noms).
2. Le promoteur ne tient pas compte de l'impact majeur que peut avoir les coûts reliés à la décontamination de plusieurs sites. Ils peuvent mettre en danger la réalisation même de leur projet.
3. La durée des travaux (3 à 5 ans) occasionnera des problèmes majeurs à tous les résidents de nos villes (parents, écoliers, travailleurs, commerçants,...). Le promoteur ne pourra contenir la circulation et engorgera les rues de nos villes. Il nous plongera dans un marasme épouvantable.
4. Cette situation entraînera des pertes considérables pour les commerces tant sur la 132 que dans nos rues secondaires et entraînera des pertes pour les propriétaires de bâtisses commerciales, multifamiliales, unifamiliales. Le promoteur, bien que conscient de ces faits, admet qu'il n'a aucune politique de dédommagement ou d'indemnités il s'en fout carrément !!! Les pertes durant ces travaux seront astronomiques et en aucun temps, le promoteur n'a analysé cette problématique. Il y a bien eu ce petit rapport pondu en vitesse et qui nous disait qu'après les travaux, les commerçants perdraient environ 2% de leurs chiffres d'affaires. Le promoteur démontre un manque de respect envers tous ces investisseurs qui se sont établis dans nos villes en pensant, croyant et étant convaincus que si l'Autoroute 30 passait sur la 132, elle serait au sol et avec des voies de desserte bi-directionnelle. Jamais il aurait pensé que les travaux pourraient durer de 3 à 5 ans !!!

5. Il a été démontré que les impacts sur la qualité de vie (pollution, bruit) seraient plus néfastes pour la population (nous, les humains) si l'autoroute se fait sur la 132. (Exemple : Rapport Roche, page 240, 2^e paragraphe, page 239, 4^e paragraphe.
6. Les coûts reliés à l'entretien des rues de nos villes occasionnés par les détours et l'augmentation de la circulation durant les travaux seront très élevés.
7. Le promoteur ne connaît pas les coûts reliés aux stations de pompage. Il propose un projet, le défend avec vigueur et ne sait pas la grosseur des pompes et les coûts. Comment peut-on accepter ce projet !!!
8. Le promoteur va même à l'encontre du rapport Roche (page 192) qui stipule que règle générale, la route ne doit pas être construite sur des crêtes rocheuses ou dans les dépressions !!!
9. Le promoteur a admis durant l'audience qu'il devrait dynamiter en face des secteurs Roussillon à St-Constant. Cela constitue à mon opinion, une contrainte et un danger pour les résidents et des coûts exorbitants peuvent y être reliés. Encore une fois, les réponses du promoteur ne m'ont pas rassuré, bien au contraire !!!
10. Le promoteur a admis que la terre enlevée de la route 132 était un problème majeur. Il ne serait pas où la déposer alors, imaginez-vous lorsque des parties seront contaminées !!! Les gens du ministère de l'environnement savent tout sur la problématique et les coûts reliés à ce type de terre.
11. Le promoteur a tenté durant toutes les audiences avec ses collaborateurs, de nous faire croire que le tracé sur la 132 est meilleur que le tracé sud. **Il a échoué !!!** Des gens sont venus vous dire que les terres expropriées étaient classées les meilleures au Québec et que l'on pouvait y faire pousser presque n'importe quoi, je vous affirme de par mon expertise d'évaluateur agréé (33 ans d'expérience) et après vérification auprès de cultivateurs que c'est faux !!! Vous savez, les fameuses pressions sur le milieu agricole, tant appréhendées par le promoteur, vont se faire inévitablement à plus ou moins long terme. Monsieur Verville, urbaniste à la Ville de Saint-Constant, vous a confirmé qu'il ne restait pratiquement plus de terrains à développer. Les études du promoteur vous démontrent que la population de St-Constant va croître énormément à plus ou moins long terme. Alors, ne croyez-vous pas que l'autoroute au SUD aura pour avantage de stopper le développement de St-Constant et de la rendre à maturité comme ville?
12. Il y a quelques résidents qui sont inquiets et avec raison mais, si le promoteur agit avec logique et équité, il trouvera le moyen de dédommager ces résidents. N'était-il pas prêt à exproprier **Mosti-Mondial !!!**

13. Le coût des expropriations au sud serait moindre que les coûts supplémentaires des expropriations sur la 132 et en plus, ils seraient amoindris ou récupérés par la revente des terrains résiduels de la 132. Ces terrains ont été payés à $\pm 10 \text{ ¢}$ le pied et valent à tout le moins $\pm 5.00\text{\$}$ le pied carré. Je n'accepte pas la réponse du promoteur quand il dit que la plupart des terrains résiduels du gouvernement sont vendus aux municipalités. Ils sont mis en vente au propriétaire adjacent étant achetés pour fin d'assemblage.

En terminant, j'espère que ces quelques énoncées sauront faire entendre raison à nos dirigeants.